

L'établissement n'impose aucune tenue spécifique mais demande que **les élèves soient vêtus de façon correcte.**

INTERNAT

Les internes rentrent au domicile (ou lieu de vie habituel) chaque vendredi : il faut veiller à ce qu'ils n'emportent que les vêtements nécessaires pour une semaine. Le lavage du linge est assuré par les parents ou les responsables le week-end.

Le trousseau d'internat doit comprendre :

- un traversin (80 cm) ou un oreiller
- un fourreau de traversin (lit de 80cm) ou une taie d'oreiller
- un protège matelas
- draps et couverture ou couette (qui seront changés au moins tous les 15 jours)
- pyjama
- chaussons
- sac pour le linge sale
- nécessaire et serviettes de toilette
- valise ou sac de voyage
- un cadenas à clef (un double de la clef est à remettre au surveillant)



Toutes les affaires doivent être marquées au nom de l'élève de manière indélébile.

Les surveillants de nuit possèdent un téléphone portable en cas d'urgence.

Afin d'éviter toute tentation inutile, les parents doivent veiller à ce que les enfants ne détiennent pas de sommes d'argent importantes, ni d'objets de valeur.

Les collégiens (4^{ème} et 3^{ème} prépa pro compris) peuvent déposer leurs portables au Bureau de la Vie Scolaire le lundi matin et le reprendre le vendredi à 15h45.

ABSENCES

En cas d'absence de votre enfant, vous devez impérativement prévenir le **Bureau de la Vie Scolaire** par téléphone au **05 53 73 43 63**, par mail à bvs@lecluzeau.com ou via Ecole Directe.